



Extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de McMasterville tenue au Centre Communautaire Intégré de McMasterville, le lundi 10 septembre 2018 à 20 heures, à laquelle sont présents monsieur le maire, Martin Dulac, madame la conseillère Nadine Noizelier ainsi que messieurs les conseillers Robert Pelletier, Frédéric Lavoie, Jean-Guy Lévesque, Normand Angers et François Jean.

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire, Martin Dulac.

Me Lyne Savaria, MBA, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière adjointe sont également présentes.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-282**

**Proclamation – Municipalité alliée contre la violence conjugale**

---

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est,

PROPOSÉ par madame Nadine Noizelier

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy Lévesque

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

DE proclamer McMasterville municipalité alliée contre la violence conjugale.

« ADOPTÉE »

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

*Le procès-verbal n'est pas adopté*

Le 13 septembre 2018

Me Marie-Josée Bédard  
Greffière adjointe